

LP MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ - RESPONSABLE DE PORTEFEUILLE CLIENTS EN CABINET D'EXPERTISE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Licence professionnelle

Domaine : Droit, économie, gestion

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 60

Durée : 1 an

Niveau d'étude : BAC +3 / licence

Public concerné

- * Formation continue
- * Formation initiale
- * Contrat de professionnalisation
- * Apprentissage

Nature de la formation : Diplôme national

Présentation

Formation en alternance ou formation classique

Ouverture à l'apprentissage prévue en septembre 2020

“ Une formation universitaire adaptée aux besoins des professionnels ”

Aujourd'hui, les cabinets d'expertise - comptable recherchent des collaborateurs de cabinet, opérationnels au sein de leurs équipes.

C'est ce besoin, exprimé, au niveau départemental et régional, par la Profession des experts-comptables, qui est à l'origine du projet de cette formation, qui a reçu **l'avis favorable de la Commission Nationale d'Expertise des Licences Professionnelles et l'habilitation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.**

Afin de renforcer le caractère professionnel de la LP RPC, son ouverture à l'alternance, par contrat de professionnalisation, est effective depuis septembre 2019 et **l'apprentissage sera possible à partir de septembre 2020.**

Le parcours en formation classique, par stage et projet tutoré, restera possible pour les étudiant.e-s n'ayant pas trouvé de contrat. A noter que ces candidatures ne seront pas prioritaires.

Le titulaire de la LP RPC sera donc amené à exercer ses fonctions dans un cabinet d'expertise comptable ou une association de gestion et de comptabilité (AGC) afin d'assurer le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME (production des comptes annuels, déclarations fiscales et sociales, etc.). Des débouchés en entreprise, ou dans l'administration financière, sont également possibles.

Objectifs

L'objectif spécifique de la formation est de répondre aux besoins de la profession comptable :

- * Besoin de collaborateurs de niveau intermédiaire disposant d'une formation professionnelle et générale de base actuellement acquise essentiellement dans le cadre du BTS Comptabilité et gestion des organisations (CGO), du DUT Gestion des entreprises et des administrations option Finance – Comptabilité (GEA – FC) ou du Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) mais complétée par des formations plus spécialisées de type licence professionnelle ;
- * Besoin d'une offre de formation simple et lisible pour repérer facilement les compétences des jeunes collaborateurs qu'ils recrutent.

Savoir faire et compétences

Le titulaire de la licence professionnelle spécialité « Métiers de la Comptabilité – responsable de portefeuille client » devra avoir acquis des compétences de base dans les cinq domaines professionnels suivants :

- * production des comptes annuels ;
- * vérification des obligations juridiques courantes des clients et capacité à analyser un contrat notamment afin d'en déterminer le mode de comptabilisation ;
- * production des déclarations sociales ;
- * production des déclarations fiscales ;
- * conseils de gestion courante notamment à l'occasion de l'analyse des comptes.

Ces compétences techniques doivent être associées à des compétences dans le domaine de la communication écrite et orale, en français comme en anglais.

Informations supplémentaires

40 % des enseignements assuré par des professionnels (expert-comptable, avocat, consultant...)

Un double accès possible : par alternance ou en formation classique

“ Un rythme d'alternance et de stage couvrant la période fiscale et permettant de s'insérer dans des cabinets hors Sarthe.

Aide à la recherche de contrats de professionnalisation ou de stages

Contenu de la formation

EN ALTERNANCE

34 semaines en entreprise et 18 semaines en cours à l'IUT.

Le diagramme illustre la répartition des semaines de formation entre l'IUT et l'entreprise sur une période de 12 mois, de septembre à août. Les semaines sont représentées par des cases colorées : orange pour l'IUT et jaune pour l'entreprise. Les légendes indiquent que 18 semaines sont passées à l'IUT et 34 semaines en entreprise.

Mois	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
IUT	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Entreprise	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

EN FORMATION CLASSIQUE

Le stage

D'une durée de 15 semaines, il constitue une part importante de la formation de l'étudiant. Ce premier contact avec la réalité de la profession doit lui permettre d'effectuer une synthèse des connaissances acquises à l'IUT, de prendre conscience de l'environnement socioprofessionnel et de préciser ses aptitudes personnelles. Il se déroule de la mi-février à la fin mai, pendant que les alternants sont en entreprises.

Le projet tutoré

Ce travail réalisé par un groupe d'étudiants sous la responsabilité et l'encadrement d'enseignants tuteurs, est également caractéristique de la Licence Professionnelle. Il requiert 110 heures de travail individuel de chaque étudiant.

Il se déroule en partie à l'IUT, en partie à l'extérieur (contacts avec des cabinets, des entreprises, des administrations, notamment fiscales), de novembre à décembre, pendant que les alternants sont en entreprises.

Organisation de la formation

- UE LP RPC (Obligatoire)
 - Compétences comptables
 - Compétences juridique et sociale
 - *Compétences juridique et sociale (Obligatoire)*
 - Compétence juridique
 - Compétence sociale
- Compétences fiscale et de gestion
 - *Compétences fiscale et de gestion (Obligatoire)*
 - Compétence fiscale
 - Compétence de gestion
- Compétences de communication
 - *Compétences de communication (Obligatoire)*
 - Anglais
 - Communication

· Informatique

- Projet tuteuré
- Stage
- Projet personnel et professionnel

Conditions d'accès

Pour être accueilli dans les formations conduisant à la licence professionnelle, vous devez justifier :

* soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées (DEUG, DUT, BTS, BTSA, DEUST) dans un domaine de formation compatible avec celui de la licence professionnelle

* soit, dans les mêmes conditions, de la validation de 120 crédits ECTS dans le cadre d'un cursus de licence

* soit, dans les mêmes conditions, d'un diplôme ou titre homologué par l'Etat au niveau III ou reconnu, au même niveau, par une réglementation nationale

* soit d'une validation d'études, d'acquis ou d'expériences professionnelles

Le dépôt de candidatures se fera en ligne sur [l'application de candidatures des IUT des Pays de la Loire](#)

Si vous êtes en reprise d'études, nous vous invitons à consulter au préalable la [page dédiée](#)

Si vous êtes étudiant étranger, nous vous invitons à consulter au préalable la [page dédiée](#)

Public cible

La LP RPC peut accueillir un **maximum de 25 étudiants**, incluant des alternants, et des étudiants en cursus classique.

La formation s'adresse principalement à des diplômés d'un **DUT GEA option Gestion Comptable et Financière** ou d'un **BTS Comptabilité et gestion des organisations (CGO)**.

Elle peut également concerner des étudiants de **L2 en économie et gestion**, intéressés par les métiers de la comptabilité.

Insertion professionnelle

A 18 mois⁽¹⁾ : 100 %

A 30 mois⁽²⁾ : 100 %

Taux issus de la sixième enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université. L'enquête a porté sur les diplômés 2013.

(1) Situation au 1^{er} décembre 2014

(2) Situation au 1^{er} décembre 2015

Composante

Institut Universitaire de Technologie du Mans

Lieu(x) de la formation

Le Mans